

***Intervention en ouverture de l'Assemblée générale exceptionnelle de l'UCESIF
Paris, 20 mars 2019***

M. Georges Nakseu Nguiefang, Directeur

Monsieur le Président (Bernasconi),

Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils économiques, sociaux et Institutions similaires des Etats et gouvernements membres de la Francophonie,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Krabal,

Monsieur le Secrétaire général de l'UCESIF,

Mesdames et Messieurs, Distingués participants,

Votre rencontre se situe à un moment extrêmement important pour notre Organisation qui célébrera les 50 ans de son existence l'an prochain. Elle se tient également en ce jour spécial pour notre Organisation qui fête la Journée internationale de la Francophonie. C'est d'ailleurs l'occasion de vous souhaiter – de nous souhaiter au nom de S.E. Mme la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, une très belle journée de la Francophonie. Elle m'a demandé également de vous transmettre ses salutations et ses encouragements pour vos travaux qui se feront naturellement dans cette belle langue française qui est la nôtre.

Chaque année, et comme vous le savez à la date du 20 mars, 300 millions de francophones sur les 5 continents fêtent leur langue en partage et leur diversité, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie. Cette date fait référence à la signature à Niamey, le 20 mars 1970, de la convention portant création de l'Agence de coopération culturelle et

technique, qui allait devenir plus tard l'Organisation internationale de la Francophonie. Les célébrations dépassent cette seule journée, puisqu'elles s'étalent souvent sur tout le mois de mars. Des centaines d'activités sont organisées dans le monde, que ce soit dans les 88 Etats et gouvernements de l'OIF ou dans ceux où le français est moins parlé.

La langue française, c'est cette langue qui unit les États et gouvernements membres de la Francophonie autour de valeurs partagées et de défis à relever ensemble. C'est cette langue qui dépasse les frontières géographiques, les barrières idéologiques et les clivages religieux. Cette langue qui tisse tant d'amitiés et crée de si belles synergies dans notre grande famille francophone.

La langue française, c'est une langue de solidarité et de développement, c'est la langue de l'éducation, de l'accès au savoir, de la formation professionnelle, cette langue qui doit résolument mettre les jeunes sur le chemin de l'emploi. C'est la langue de l'échange et du partage des bonnes pratiques. C'est à travers cette belle langue française, « ce trésor » dans comme disait Léopold Sédar Senghor que vous conduirez naturellement vos travaux de ce jour.

Précisément, le partage de bonnes pratiques figure au cœur des actions de votre réseau qui se réunit ce matin en Assemblée générale extraordinaire. Depuis la création de l'UCESIF en 2004, vos travaux favorisent le développement d'un espace de coopération institutionnelle

privilégiant l'échange d'expériences, l'approfondissement de la concertation francophone sur des thèmes d'intérêt commun et le développement de capacités et d'outils de travail comparatifs. En ce sens, et conformément aux statuts de l'UCESIF et à la Charte de partenariat qui lie votre important réseau à l'OIF, il fait partie du dispositif institutionnel francophone qui rassemble les institutions de l'Etat de droit et qui dénombre au total 16 réseaux institutionnels de la Francophonie. C'est dans ce cadre que l'OIF accorde aux institutions de l'espace francophone toute l'attention qu'elles méritent, conformément à la Déclaration de Bamako adoptée en novembre 2000 par les Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie.

C'est à ce modèle de partenariat que l'UCESIF a choisi d'adhérer en 2004 lors de sa création. Il en résulte une réelle coopération qui se traduit notamment par les échanges d'expériences entre vos membres qui permet au monde francophone de pouvoir contribuer utilement à l'émergence de bonnes pratiques dans les domaines d'attribution qui sont les vôtres en tenant compte des spécificités des différents contextes.

Vos travaux donnent lieu à un véritable carrefour « du donner et du recevoir » en matière de protection sociale, d'emploi, d'éducation, d'environnement,... Cette collaboration entre vos différents membres permet de dégager la diversité enrichissante de notre espace. Ainsi, vous êtes considérés comme de véritables laboratoires de bonnes pratiques et c'est dans cet esprit que l'OIF entend vous soutenir dans le cadre de vos travaux afin de promouvoir les droits économiques, sociaux et environnementaux. Il s'agit dès lors de trouver une place

légitime à vos institutions qui ont un rôle important à jouer au sein de la grande famille de la Francophonie.

Vos travaux ont prévu d'examiner, en tenant compte des avis de vos différentes institutions membres, comment votre rôle pourrait être conforté afin de contribuer avec plus d'efficacité aux objectifs poursuivis par votre réseau. Il s'agit aussi de l'inscrire dans une approche globale pour permettre à la grande famille de la Francophonie de répondre mieux, comme l'ont recommandé les Chefs d'Etat et de gouvernement à Erevan, aux aspirations profondes des populations de nos pays. Plusieurs défis et enjeux nous interpellent en effet : la question de la jeunesse, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, les mouvements migratoires, les changements climatiques... Les institutions membres de votre réseau ont précisément des missions à jouer à cet égard notamment dans un contexte marqué par une revendication de démocratie participative qui permettrait, à travers une société civile organisée, de remettre le peuple au cœur de l'action démocratique.

Vos réflexions seront menées sans doute dans cet esprit de solidarité qui caractérise la Francophonie et dans une approche de synergie gagnante pour nos Etats et gouvernements.

Lors de récents échanges avec le Secrétariat général de votre réseau, notre Organisation a pris connaissance de vos réflexions globales quant à l'évolution que vous souhaiteriez envisager pour l'UCESIF. Dans ce cadre, et si la question de l'ouverture des débats à la société civile est un réel enjeu qui place vos assemblées au cœur de l'actualité, vos travaux devraient utilement étayer cette problématique. En effet, à travers l'espace francophone, la

question soulève sans doute des défis différents qu'un état des lieux, qui marquera sans doute vos travaux, pourrait mettre en exergue.

En tout cas, c'est le vœu que nous formons à votre égard.

Je vous remercie pour votre aimable attention.